

LE TOP DU PRÊT AU CRÉDIT MUNICIPAL

ETABLISSEMENT
PUBLIC

TAEG FIXE DE

4,65%*

280€ PAR MOIS
SUR 60 MOIS

POUR **15 000€**
EMPRUNTÉS

DONNEZ VIE À VOS ENVIES !

FRAIS
DE DOSSIER
offerts

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Pour 15 000€ empruntés sur 60 mois, vous remboursez 60 mensualités de 279,99€, hors assurance facultative. **Frais de dossier offerts.** Taux débiteur fixe de 4,551%.

TAEG fixe de 4,65%. Montant total dû : 16 799,60€.

Le coût mensuel standard de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, souscrite auprès de MUTLOG, est de 6,51€ par mois à ajouter au montant de l'échéance. Montant total dû au titre de l'assurance facultative est de 390,75€.

Taux Annuel Effectif de l'Assurance facultative : 1,14%. Les conditions énoncées ne sont pas contractuelles, en vigueur du 15/03/2024 au 30/06/2024, susceptibles de modifications.

Contact direct



TOULOUSE
05 61 21 41 43

MONTAUBAN
05 63 03 22 50



**CRÉDIT
MUNICIPAL**
TOULOUSE-MONTAUBAN

Gage de confiance depuis 1867

Établissement Public
GAGE • COMPTES
PRÊTS • RACHATS
crédit municipal
de Nîmes

www.credit-municipal-nimes.fr

Les conditions énoncées ne sont pas contractuelles, en vigueur du 15/03/2024 au 30/06/2024, susceptibles de modifications. Elles sont communiquées sous réserve de l'étude et de l'acceptation par le Crédit Municipal de Nîmes de votre dossier, que le taux d'endettement du(es) emprunteur(s) ne dépasse pas 33 %, et que le Reste à Vivre respecte les ratios, la mensualité du prêt souscrit comprise (selon le mode de calcul adopté par le Crédit Municipal). L'emprunteur peut, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de son acceptation de l'offre, revenir sur son engagement en exerçant son droit de rétractation auprès de la Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, Établissement Public de Crédit et d'Aide sociale, siège social 8 bis rue Guizot, 30013 NIMES cedex 01. Tel 04.66.36.62.62. N° SIRET 263 000 473 000 94, code APE 6419 Z, mandataire d'assurance N° ORIAS 09050888. Vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS, 1 rue Jules Lefebvre 75331 PARIS Cedex 09 ou sur www.orias.fr. Le Crédit Municipal de Nîmes est déclaré auprès de la CNIL. Par conséquent en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et du Règlement Général de la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition que vous pouvez faire valoir à tout moment, gratuitement, en contactant le Crédit Municipal de Nîmes à l'adresse ci-dessus.

DONNEZ VIE À VOS ENVIES !

Vous avez un projet personnel à réaliser ?
Des travaux à boucler, une voiture à remplacer, un voyage à préparer...
Notre offre du moment est LA solution pour financer vos projets ou anticiper une difficulté financière.

Profitez de notre offre pour réaliser toutes vos envies !

TAEG FIXE DE
4,65%*

280€ PAR MOIS
SUR 60 MOIS

POUR **15 000€**
EMPRUNTÉS

FRAIS
DE DOSSIER
offerts

D'autres simulations possibles, gratuites et sans engagement sur : www.credit-municipal-toulouse.fr

LES + DU CRÉDIT MUNICIPAL



Etablissement social à taille humaine



Demande de prêt en ligne possible



Suivi de dossiers



Des conseillers proches de chez vous, disponibles pour un conseil et un suivi sur toute la durée de votre prêt.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pensez-y !

L'assurance emprunteur est facultative mais recommandée. Avec, vous êtes assuré que vos proches n'auront rien à payer en cas de coup dur... décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

Renseignez-vous !

PRÉPARATION DU DOSSIER

La liste des pièces à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une quittance de loyer ou taxe foncière
- Un dernier avis d'imposition
- Le dernier bulletin de salaire ou titre de pension
- Le dernier relevé de tous les comptes bancaires et d'épargne
- Le justificatif de vos éventuels crédits en cours
- Un IRB

Le Crédit Municipal se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

Rendez-vous :

- Par téléphone
- Sur la demande en ligne

Dès réception de votre dossier ou lors de votre rendez-vous, nous vous indiquons la marche à suivre et vous précisons nos délais d'étude pour une réponse optimale et très rapide.

*Les conditions énoncées ne sont pas contractuelles, en vigueur du 15/03/2024 au 30/06/2024, susceptibles de modifications. Elles sont communiquées sous réserve de l'étude et de l'acceptation par le Crédit Municipal de Nîmes de votre dossier, que le taux d'endettement du(es) emprunteur(s) ne dépasse pas 33 %, et que le Reste à Vivre respecte les ratios, la mensualité du prêt souscrit comprise (selon le mode de calcul adopté par le Crédit Municipal). L'emprunteur peut, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de son acceptation de l'offre, revenir sur son engagement en exerçant son droit de rétractation auprès de la Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, Établissement Public de Crédit et d'Aide sociale, siège social 8 bis rue Guizot, 30013 NÎMES cedex 01. Tel 04.66.36.62.62. N° SIRET 263 000 473 000 94, code APE 6419 Z, mandataire d'assurance N° ORIAS 09050888. Vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS, 1 rue Jules Lefebvre 75331 PARIS Cedex 09 ou sur www.orias.fr. Le Crédit Municipal de Nîmes est déclaré auprès de la CNIL. Par conséquent en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et du Règlement Général de la Protection des Données n° 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition que vous pouvez faire valoir à tout moment, gratuitement, en contactant le Crédit Municipal de Nîmes à l'adresse ci-dessus.